La République du Centre, 23 octobre 2014

SÉNAT ■ Réaction sur un projet de loi

Le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, est intervenu, mardi, au Sénat, dans le débat sur le projet de loi organique relatif à l'article 68 de la Constitution – telle qu'elle a été réformée en 2008 – qui traite de la procédure de destitution du chef de l'État. Il a émis des regrets quant au fait que « plusieurs améliorations inscrites dans la proposition de loi de François Patriat et Robert Badinter - dont j'ai été rapporteur au Sénat - n'aient pas été reprises dans le texte du projet de loi adopté, par la suite, par le Sénat ». À savoir celle de « la commission chargée de préparer le débat de la Haute Cour », ou encore « la possibilité donnée à cette commission d'entendre le président de la République ou que celui-ci se présente lui-même devant la Haute Cour ». ■

.

Phoca PDF